

# Saint-Pierre-en-Auge

## la Commune et vous

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

JUIN 2019 - N°3



Ecole primaire d'Ammeville.

Rejoignez-nous sur :



[WWW.SAINT-PIERRE-EN-AUGE.FR](http://WWW.SAINT-PIERRE-EN-AUGE.FR)



COMMUNE DE SAINT PIERRE EN AUGE



SAINTPIERREENAUGE



**C'EST L'ACTU**

Budget, scolaire, pôle social ...

4/10

**DOSSIER SPÉCIAL**

Méridien et Méridienne

12/13

**ZOOM SUR...**

Les savons d'Orély

16/17

**RETOUR SUR...**

Les évènements passés

18

**SOUVENONS-NOUS**

Hommage à Arthur Gustave

11

**AU QUOTIDIEN**

Les coulisses du marché

14/15

**PRENEZ DATE !**

Idées de sorties

17

**TRIBUNE DES ELUS**

Expression municipale

19



# EDITO

Madame, Monsieur,

« Cette troisième édition du journal municipal, publiée deux ans et six mois après la naissance de la commune nouvelle, dont vous m'avez confié la responsabilité, revient en détail sur le budget 2019 voté en mars dernier.

Notre gestion rigoureuse, soulignée par le percepteur, et la mutualisation des moyens, nous permettent de poursuivre notre désendettement et nos investissements, sans recours à l'emprunt.

Des travaux de proximité sont menés dans toutes les communes déléguées et des projets, bénéfiques pour l'avenir de tous les habitants du territoire, prennent forme. Je salue à nouveau le travail des agents du centre technique municipal et du service Patrimoine.

La jeune génération, qui représente le futur, bénéficie d'une attention particulière.

Afin de permettre le développement des activités en direction de la jeunesse, la Ligue de l'enseignement, qui gère le centre de loisirs, occupera bientôt l'ancienne école de Bretteville-sur-Dives dotée d'un grand espace vert. La joie des enfants égayera à nouveau cette commune déléguée. Les locaux de l'école Marie Curie resteront dédiés aux seuls adolescents.

Quant aux écoliers, ils seront accueillis à la rentrée dans trois pôles scolaires, confortés par la convention négociée avec les services départementaux de l'Education nationale. Elle préservera l'avenir des écoles sur notre territoire rural et nous permettra d'avoir une visibilité sur les moyens alloués par l'Education nationale dans les prochaines années.

Notre gestion rigoureuse, soulignée par le percepteur, et la mutualisation des moyens, nous permettent de poursuivre notre désendettement...

La pratique sportive est importante et nous avons la chance d'avoir un riche tissu associatif qui contribue au dynamisme de notre commune.

Dans le cadre de la Fête du sport/Journée olympique, dimanche 23 juin, je donne rendez-vous aux jeunes et moins jeunes, pour l'inauguration du skate-park et l'officialisation du nom du nouveau gymnase. De nombreuses animations sont prévues.



Des événements culturels et festifs ont lieu sur le territoire tout l'été, notamment l'inauguration de l'église de Berville le 29 juin, la commémoration de la Libération de Saint-Pierre-sur-Dives le 16 août, la Fête de la moto, qui rencontre toujours un grand succès, le 25 août et les traditionnelles fêtes de village.

Je vous souhaite une excellente lecture et un bel été !»

**Jacky MARIE, Maire de Saint-Pierre-en-Auge**

**Vous pouvez rencontrer le maire de Saint-Pierre-en-Auge sur rendez-vous.  
Pour plus de renseignements, merci d'appeler au 02 31 20 73 28.**

# Actualités

## Le budget

### Un budget réaliste pour préparer l'avenir

Le budget primitif de la commune a été voté à la majorité (une abstention) en séance du conseil municipal du 20 mars 2019.

Pour cette année 2019, le budget s'équilibre à 14 806 255 euros.

L'objectif affiché est de poursuivre le nécessaire effort de redressement de la structure du budget :

- en continuant les économies de fonctionnement,
- en poursuivant les investissements (contenus à près de 1 million d'euros) et le soutien aux associations,
- en gelant les taux d'imposition communaux,
- et sans recours à l'emprunt.

### La commune se désendette

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : 8 589 073 €

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : 7 294 032 €

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 6 611 467 €

Sans emprunt nouveau, le capital restant dû serait le suivant pour les trois prochaines années :

2020 : 5 976 360 €

2021 : 5 408 828 €

2022 : 4 860 967 €

### Les subventions aux associations reconduites voire augmentées (317 700 €)

Sportives : 82 210 €

Culturelles : 31 480 €

Enfants/scolaires : 118 511 €

Caritatives et sociales : 38 900 €

Patriotiques : 1 635 €

Comités des fêtes : 34 614 €

Divers : 10 350 €



### Questions à Claude Lacour, adjoint aux Finances

#### Quelle stratégie avez-vous adoptée pour élaborer le budget 2019 ?

Nous poursuivons les efforts entrepris depuis la création de la commune nouvelle le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Nous continuons à investir pour l'avenir du territoire et des 13 communes déléguées, tout en maîtrisant la dette héritée de certaines communes historiques et de la Communauté de Communes des 3 Rivières. Le passage à la commune nouvelle, nous a permis d'amortir les baisses de dotations.

#### Que pouvez-vous dire sur la dette de la commune ?

L'excédent de fonctionnement dégagé au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (soit 2 050 000 €) permet de faire face au remboursement des annuités de la dette, tout en gardant un minimum d'autofinancement.

Toute dépense nouvelle nécessite des recettes exceptionnelles, notamment par l'intermédiaire de la vente des biens communaux. Cependant, depuis la création de la commune nouvelle, cette dette diminue fortement.

#### Quels projets pour les biens communaux ?

Le patrimoine communal est important (23 églises, 40 logements...). Certains biens communaux sont vendus parce que les revenus locatifs sont inférieurs aux frais d'entretien. En 2018, la commune a du, suite à des décisions de justice, effacer près de 40 000 € de créances irrécouvrables.●●●



## INVESTISSEMENTS

### Pour 100 € dépensés

- 35 € sont consacrés aux travaux de voirie et aménagements,
- 27 € sont consacrés aux travaux dans les écoles,
- 20 € sont consacrés aux travaux dans les bâtiments et les églises,
- 11 € sont consacrés aux équipements sportifs et de loisirs,
- 6 € sont dépensés dans les matériels des services de la commune, et des festivités.
- 1 € pour des équipements divers.



# Actualités

●●● La décision de mise en vente est à l'initiative du maire, en concertation avec les maires délégués. Tous les professionnels locaux de la vente immobilière sont sollicités. Les biens sont obligatoirement évalués par France Domaine qui donne un avis sur le montant de la transaction envisagée. Le conseil municipal décide, au vu de cet avis, de céder, ou non, dans les conditions négociées.

### Comment la commune poursuit-elle ses investissements malgré ce contexte délicat ?

Il faut poursuivre et amplifier les économies déjà réalisées sur les dépenses de fonctionnement. Il faut maintenir les dépenses d'investissement en se fixant des priorités définies dans les différentes commissions communales.

Toute dépense nouvelle nécessite des recettes exceptionnelles, notamment par l'intermédiaire de la vente de biens communaux.

## Le scolaire

### Une nouvelle organisation scolaire à la rentrée de septembre

Pour faire face à l'érosion constante de la démographie scolaire constatée dans le Calvados, qui n'épargne pas le territoire de Saint-Pierre-en-Auge, **et afin de préserver les écoles en milieu rural**, une convention a été conclue avec les services départementaux de l'Education nationale.

A la rentrée de septembre, les écoles élémentaire et maternelle d'Ammeville et Lieury/L'Oudon sont fusionnées sur le site d'Ammeville : **un choix partagé par l'équipe municipale, les équipes éducatives et les parents** de maintenir sur le même site les deux



écoles. Le projet de restructuration d'Ammeville est engagé avec un objectif de livraison à la rentrée 2020. Les services de garderie et de transport sont adaptés à l'étendue de la commune déléguée de l'Oudon.

Le site de scolarisation de Bretteville-sur-Dives est transféré sur le site de l'école A. Bisson. A Saint-Pierre-sur-Dives, **les écoles du Pot d'Etain et Aristide Bisson sont fusionnées** en une seule école primaire, ce qui permettra aux enfants d'être suivis à plein temps, de la petite section au CM, par la directrice Madame Céline Legoff.

En contrepartie de ces orientations municipales, la direction des services départementaux de l'Education nationale **s'est engagée à maintenir pendant trois ans**, les 23 postes d'enseignants (donc les 23 classes) dans les écoles publiques de Saint-Pierre-en-Auge.



### Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Dès la rentrée 2019, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et la Caisse d'allocations familiales, chaque école du territoire se verra **dotée d'un temps d'activité périscolaire d'une heure**, au profit de 15 enfants, identifiés par l'équipe pédagogique.

Le groupe ainsi formé changera périodiquement. Chaque élève bénéficiera d'un accompagnement dans son travail personnel, **lui permettant d'acquérir méthodologie, organisation et autonomie** et participera à des activités artistiques et culturelles.

A la rentrée de septembre, les écoles élémentaire et maternelle d'Ammeville et Lieury/L'Oudon sont fusionnées sur le site d'Ammeville.

# Actualités

## Le scolaire

### Restauration scolaire

Depuis novembre 2018, la société Convivio assure la confection et la livraison des repas dans les cantines des écoles du territoire. Le 8 avril, des élus, le responsable du service scolaire et des agents **ont visité la cuisine centrale de ce prestataire, située à Gavrus.**



Les employés de la société ont expliqué leurs contraintes. **Les agents municipaux ont pu exprimer leur ressenti du terrain** et demander quelques adaptations en fonction des goûts des enfants et des difficultés du service.

Courant mai, **sur proposition de la municipalité**, en présence de Josiane Heyer, adjointe aux affaires scolaires et à la Jeunesse, les représentants de parents d'élèves ont déjeuné avec les enfants, goûté les plats et livré leurs impressions sur les portions et la qualité des repas. Bilan courant juin.

### POUR LES INSCRIPTIONS DE VOTRE ENFANT

- à l'école,
- à la cantine scolaire,
- à la garderie,
- aux activités périscolaires.

Créez un compte ou connectez-vous sur "Espace citoyens familles", à partir du site Internet : <http://www.saint-pierre-en-auge.fr>

### Partenariat avec la Ligue contre le cancer

Le tabac, l'alcool, le déséquilibre alimentaire, l'exposition au soleil, la sédentarité, constituent des facteurs de risques connus dans l'apparition des cancers.

Deux classes de CM2 de l'école Aristide Bisson ont réalisé des créations (illustrations, textes, slogans) visant à transmettre des messages de prévention et d'éducation à la santé à leurs camarades calvadosiens, par le biais d'un agenda scolaire de prévention (ci-contre la couverture 2018/2019).



Celui-ci sera distribué à tous les élèves du Calvados, et de Saint-Pierre-en-Auge, qui entreront au CM2 en septembre prochain. Dans cette édition figure également un encart dédié **aux actions de sensibilisation menées par la commune de Saint-Pierre-en-Auge** sur son territoire.

Il est également envisagé, toujours dans le cadre du partenariat avec la Ligue contre le cancer, de **mettre en place des "espaces sans tabac" aux abords des lieux fréquentés par les enfants** (écoles, aires de jeux, relais d'assistantes maternelles, gymnases...). Le but : lutter contre le tabagisme passif, promouvoir l'exemplarité auprès des enfants et privilégier des espaces publics conviviaux et sains.

### Petit-déjeuner familles



Lors des vacances scolaires, chaque mercredi de 7 h 30 à 9 h, la Ligue de l'enseignement propose un "petit-déjeuner en famille", afin de sensibiliser les enfants de 3 à 15 ans et leurs parents à l'importance de manger le matin. Autour d'un bol de chocolat, de céréales ou d'une tartine de confiture, l'échange est également privilégié.

### Déménagement du centre de loisirs

Le conseil municipal du 15 mai a entériné le transfert du centre de loisirs, géré par la Ligue de l'enseignement, sur le site de l'école de Bretteville-sur-Dives. Seules les activités dédiées aux adolescents, menées toute l'année depuis la rentrée scolaire 2018, resteront à l'espace Marie-Curie, à Saint-Pierre-sur-Dives.

Les atouts du futur site : **un bel espace vert et des locaux plus spacieux pour accueillir davantage de jeunes** (chaque année, une vingtaine d'inscriptions était refusée, faute de place).

Des salles seront réservées aux associations brettevillaises.

# Actualités

## Le Pôle social

A partir de septembre, le Pôle social, en partenariat avec le Conseil départemental du Calvados, proposera aux habitants de Saint-Pierre-en-Auge, **bénéficiaires des minima sociaux, un atelier cuisine, "Toqu'Chef"**.

Une fois par mois, de 10 h à 12 h, il sera animé soit par une conseillère en économie sociale et familiale, soit par la responsable du Pôle social, soit par une assistante sociale.

Le but : dans un cadre convivial, concevoir des menus à moindre coût avec des produits de qualité, faire émerger et valoriser les connaissances des participant(e)s, redonner de la confiance, aborder le bien-être et le bien-manger, la notion de plaisir autour de la cuisine. Les personnes intéressées **peuvent se présenter au Pôle social pour tout renseignement complémentaire et les inscriptions.**

### Poisson d'Avril

Chaque jeudi, depuis le début de l'année, l'association d'insertion Poisson d'Avril, créée à Falaise le 1<sup>er</sup> avril 1996 (d'où son nom) par une artiste peintre, anime des ateliers avec des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Afin de recréer du lien et rompre l'isolement de ces personnes, les membres de l'association leur proposent des travaux manuels, comme la fabrication de meubles en carton ou de bijoux.



### Sortie gratuite pour les 6-11 ans

Après le Paléospace Odysée à Villers-sur-Mer en 2017 et Festyland à Caen, en 2018, le Pôle social emmènera gratuitement, le 10 juillet, les enfants âgés de 6 à 11 ans de Saint-Pierre-en-Auge, à **"Bayeux Aventure", un parc de loisirs de plein air**, situé à Cussy.

Le transport ainsi que le pique-nique et le goûter sont pris en charge par le Pôle social. Inscriptions jusqu'au 26 juin.

Faire émerger et valoriser les connaissances des participant(e)s, redonner de la confiance, aborder le bien-être et le bien-manger.

### Rappel des permanences

- Lundi, 8 h 30/12 h : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles - CIDFF (budget, consommation, surendettement, logement, relations familiales...) - Une semaine sur 2.
- Lundi, 13 h 30/17 h 30 et jeudi, 8 h 30/12 h : Mission locale, pour les jeunes de 16 à 26 ans : emploi, formation, logement, santé.
- Mardi, 10 h/12 h : Daniel Rouget, adjoint au maire en charge des affaires sociales.
- Mardi, 14 h/16 h : SOLIHA - Solidaires pour l'habitat : rénovation du logement, maîtrise des charges d'énergies, accompagnement social lié au logement...
- Mercredi, 9 h/12 h : SPIP - Service pénitentiaire d'insertion et de formation.
- Jeudi, 14 h/17 h : CLLAJ Sud Pays d'Auge - Comité local pour le logement autonome des jeunes (pour les jeunes entre 16 et 30 ans, conseils sur les droits et devoirs, aides au logement, dossiers administratifs ; pour les bailleurs privés : inscription dans la bourse aux logements du CLLAJ...).
- Jeudi 14 h/16 h 30 : Poisson d'Avril.
- 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois, sur rendez-vous, 8 h 30/12 h : CAUE - Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (constructions neuves, extensions, restaurations, transformations...)

### Sapeur-pompier volontaire : pourquoi pas vous ?

Incendie, malaise, accident de la route... Lors d'incidents de la vie, vous avez pu ou vous pourrez avoir besoin des sapeurs-pompiers. Aujourd'hui, les centres de secours du Calvados et en particulier le centre d'incendie et de secours de Saint-Pierre-en-Auge ont besoin de vous ! **Ils manquent de sapeurs-pompiers volontaires !**

Ces derniers, après une formation, effectuent les mêmes interventions que leurs homologues sapeurs-pompiers professionnels. Vous avez entre 16 et 55 ans, vous êtes en bonne santé, vous êtes disponible le soir, le week-end ? **Vous voulez vivre un engagement citoyen**, servir la population en marge d'un métier, d'un parcours scolaire ou de loisirs ? Vous voulez être utile aux autres ? Envoyez toute question à [volontariat@sdis14.fr](mailto:volontariat@sdis14.fr)

# Actualités

## Les travaux

Depuis début 2019, de nombreux travaux ont été menés en régie par les agents du centre technique municipal dans chacune des communes déléguées. Ces travaux n'auraient pas pu être réalisés sans la création de la commune nouvelle. Ils ont permis de réelles économies.



Notre-Dame-de-Fresnay  
Aménagement devant le gîte.



Saint-Pierre-sur-Dives  
Campagne de réfection des avaloirs.



Berville  
Travaux d'accès à l'église.



Mittois  
Sainte-Marguerite-de-Viette  
Terrains de pétanque.



Thiéville  
Cour de la Salle des Fêtes.



Saint-Martin-de-Fresnay  
Nettoyage d'un terrain.



Vieux Pont  
Busages.



### Carrefour de Lieury/L'Oudon

Afin de sécuriser ce carrefour, que les automobilistes traversent à une vitesse excessive, des travaux de réfection de chaussée sur la RD102, sont programmés par le conseil départemental. Ils s'accompagneront de la création par la commune de Saint-Pierre-en-Auge, en 2020, de plateaux surélevés sous réserve de bénéficier des financements nécessaires.

Néanmoins afin de sensibiliser les usagers de la route aux risques inhérents à la vitesse, deux radars pédagogiques, auparavant à Berville, ont été installés provisoirement sur les RD 250 et 102.

### Nouveau giratoire à St-Pierre-sur-Dives

Le chantier, commencé le 18 mars dernier, a été mené selon le calendrier prévu. Cet ouvrage de 18 m de diamètre avec un anneau de 8 m de chaussée, s'accompagne d'une aire de covoiturage et d'un réaménagement du parking pour les poids-lourds. L'aire de repos existante a été intégrée au projet.

Jacky Marie et son équipe municipale remercient les habitants de Saint-Pierre-sur-Dives, et plus particulièrement ceux de la route d'Harmonville, pour leur tolérance face au trafic et aux désagréments occasionnés durant ces trois mois de travaux.

# Etat Civil

## Naissances, du 01/01/2019 au 30/04/2019

### Boissey

Marin LAISNE, le 05 mars  
Marius GRIEVE, le 30 mars  
Bérénice MAUDUIT, le 19 avril

### Hiéville

Ethan RAGOT BOSSIS, le 9 février

### L'Oudon

Aaron FOUCHER, le 14 janvier  
Lucil ROCQUIN, le 17 janvier  
Margot CUQUEMELLE, le 28 janvier  
Nina COSSERON, le 30 janvier



Paul BETTIN, le 14 février  
Timothée LECLERCQ, le 12 mars  
Elise VANLEDE, le 23 mars

### Saint-Pierre-sur-Dives

Zoé CAPRON, le 4 janvier  
Aaron PENNETIER, le 25 janvier  
Enzo JEANNE, le 11 février  
Sacha LELIEVRE, le 24 avril



### Thiéville

Maël BENARD, le 25 mars  
Jules COSSERON, le 28 mars  
Zély FARCY, le 22 avril

## Mariages, du 01/01/2019 au 30/04/2019

### Boissey

Nathalie BOISSEE  
et Marc BUQUET-RIOCHE, le 20 avril

### Hiéville

Vanessa LORDEL  
et William NIGON, le 20 avril



### Saint-Pierre-sur-Dives

Angélique GRENIER  
et Cédric CHAUVEL, le 16 mars  
Flavie LEPOIVRE  
et Nicolas DESBROSSES, le 1<sup>er</sup> avril  
Jessica SERVAGER  
et Louis CHEVRIER, le 20 avril  
Catherine YVON  
et Patrick GOEFFIER, le 20 avril



## Décès, du 01/01/2019 au 30/04/2019

### Bretteville-sur-Dives

Renée TRUFFERT née LEGRAND, le 24 février

### L'Oudon

Patrick LAGWA, le 9 janvier  
Philippe DECLUSE, le 19 janvier  
Catherine LE SENECHAL-CLOIX,  
née BRAIBANT, le 11 mars  
Pierre DEPRAETERE, le 29 mars

### Ouille-la-Bien-Tournée

Thierry SAQUET, le 22 février



### Saint-Pierre-sur-Dives

René MALEUX, le 4 janvier  
Jean-Louis THORIS, le 8 janvier  
Marcelle MELLION, le 11 janvier  
Franck MALFILÂTRE, le 13 janvier  
René JAMET, le 19 janvier  
Gisèle POILANE, née ESSELIN, le 31 janvier  
Gaston MAREC, le 2 février  
René GUEGUEN, le 3 février  
Marc COUDRAY, le 4 février

Jacqueline PELOQUIN, née HACHET, le 5 février  
Gisèle HIRON, née PILARD, le 7 février  
Gilberte MARIE DIT GUILMAIN, le 9 février  
François LEFOYER, le 13 février  
Eliane OCHOA GALINDEZ,  
née CHIBOURG, le 15 février  
Gisèle BOUILLARD, née LEVÊQUE, le 20 février  
Pierre CORDRAY, le 24 février  
Stéphanie CAUCHARD, le 28 février  
Gérard BEQUET, le 7 mars  
Pierre SAVARY, le 12 mars  
Paulette ADDE, née CHIRON, le 17 mars  
Auguste LEBARON, le 24 mars  
Jean-Marie LEFORT, le 27 mars  
Gérard TELAKHETE, le 31 mars  
Anthony COCAULT, le 2 avril  
Paul DEREUDER, le 3 avril  
Jeannine LECHARTIER, née CHÂTELET, le 11 avril  
Claude LECAS, le 11 avril  
Paul CHAPPERON, le 12 avril  
Dominique SIMONIN, née RENAUD, le 12 avril



### Thiéville

Marie COSME, née DUVENOU, le 26 mars

# Actualités

## Le patrimoine

La commune de Saint Pierre-en-Auge est maintenant dotée d'un service confié à Jean-Michel Dereuder, chargé du suivi du patrimoine ancien ou récent et de l'instruction de tous les dossiers.

### Eglise de Berville, une belle réussite

Les travaux de reconstruction sont maintenant achevés. **Rendons hommage à l'architecte, Benoît Maffre** : son projet a su rendre vie à l'église Saint-Jacques-le-Mineur et mettre en valeur certains éléments du passé, dont le tracé de la charpente. Sa rigueur a permis de respecter les délais imposés par l'assurance. Soulignons l'engagement des six entreprises en charge des travaux et la qualité de leur travail.



Eglise de Berville

La messe d'inauguration sera célébrée le 29 juin par Monseigneur Boulanger, évêque de Bayeux-Lisieux. Le 1<sup>er</sup> septembre aura lieu de la messe annuelle.

### Eglise de Vieux-Pont

Les travaux sur la nef et le chœur, commencés en octobre 2018, sont interrompus depuis février 2019 pour laisser aux archéologues le temps de dater plus précisément les maçonneries de l'église. L'enduit intérieur médiéval a été découvert derrière le confessionnal et sa composition à base d'argile et de chaux servira de modèle pour l'enduit des murs. Il faut attendre les beaux jours et un temps sec pour son application. Les travaux devraient se terminer à l'automne.

### Tour Saint-Michel

Il reste quelques consolidations à faire à l'intérieur de la tour. Nous connaissons maintenant la dotation de la Mission Stéphane Bern : 12 000 € augmentée d'une subvention exceptionnelle de la Fondation du Patrimoine pour 14 000 €.



La Tour Saint-Michel

N'oublions pas la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine : il est toujours possible de faire un don, déductible des impôts à 66 %, par chèque ou en ligne sur [www.fondation-patrimoine.org/76](http://www.fondation-patrimoine.org/76). Au 28 mai le montant des nombreux dons s'élève à 18 765 €. Un très grand merci à tous les donateurs.

La messe d'inauguration sera célébrée le 29 juin par Monseigneur Boulanger, évêque de Bayeux-Lisieux.

### Bâtiments conventuels

- Rue de l'abbatiale : l'aile Ouest doit être prête fin 2019 pour y accueillir des services de l'Agglomération de Lisieux : la maison des services au public, le bureau d'information touristique, l'espace numérique. Ces locaux prestigieux serviront à toute la population du territoire.

En parallèle, la création d'un "tiers lieu" est à l'étude ainsi qu'une mise en valeur de la salle du Pressoir en espace de convivialité et un développement des animations dans la cour du Cloître et la salle Capitulaire. Ce projet sera soutenu par l'Europe, la Région et le Département.

- La dernière phase de travaux, rue Saint Benoît, est à l'étude. Elle devrait y voir le transfert du cinéma le REXY dans une salle conforme aux normes d'accessibilité et de visibilité. L'architecte retenu, Pascal Prunet, fera un relevé et un diagnostic du bâtiment pour pouvoir ensuite présenter et chiffrer un avant-projet de travaux, et ce pour le printemps 2020. Rappelons que les financeurs habituels, déjà sollicités se sont engagés à soutenir cette réalisation qui devrait bénéficier d'environ 70 % de subventions.

### Qu'est-ce qu'un Tiers Lieu ?

C'est un lieu de travail partagé et collaboratif, situé hors du domicile et de l'entreprise. Il s'adresse à toute personne à la recherche d'un espace alternatif.

Chacun peut y trouver à minima, une surface optimisée, privative et/ou partagée, une salle de réunion équipée, des outils mutualisés, un lieu de convivialité mais encore un niveau de connexion "Haut Débit" et une amplitude horaire adaptée aux besoins des utilisateurs.

Si vous cherchez un bureau pour quelques mois ou quelques jours, si vous souhaitez un point de chute quand vous venez sur le territoire, si vous avez envie d'échanger et de partager avec d'autres, ce projet répond à vos besoins, faites-vous connaître auprès du service communication de la mairie et suivez son évolution.

Contact : [communication@stpauge.fr](mailto:communication@stpauge.fr).

# Mémoire

## Hommage à Arthur Gustave



### "Ils ont tiré la faim du ventre des gamins..."

Depuis début décembre, une vingtaine de résidents de La Mesnie se retrouvent pour évoquer l'école, avant et pendant la guerre. Tout y est exploré : la tenue vestimentaire, les programmes, les jeux, les repas. Et voici Marie-Thérèse qui raconte avec émotion : **"A l'époque de l'Occupation allemande, on était une famille nombreuse, on était sept gamins.** A Saint-Pierre, un couple qui n'avait pas eu d'enfants a ouvert une cantine pour les grandes familles".

Dans le groupe, Monique et Raymond confirment : "Monsieur Gustave allait dans les fermes chercher des pommes de terre. Je me souviens : on mangeait du boudin et de la purée. Ils nous ont tiré la faim du ventre et à tous les gamins. On n'était pas moins d'une quarantaine et pendant toute la guerre..."

**"La cantine était entre l'église et l'école. C'était comme une grange.** La cuisine était dedans. La mère du petit Ferrec faisait toutes les pluches et son fils Lucien venait l'aider".

### Biographie

Arthur Gustave, né le 7 décembre 1877 à Tracy-sur-Mer, a épousé en secondes noces, Emilia Jeanne. Il était agent d'assurance, rue de Caen, devenue rue

Général Leclerc à Saint-Pierre-sur-Dives.

Elu conseiller municipal en mai 1935, **il est nommé 2<sup>ème</sup> adjoint en 1941**, il a siégé aux commissions hygiène, fêtes, tourisme et sports.

Il a été président de plusieurs sociétés : la Société hippique rurale de Saint-Pierre-sur-Dives, la Fanfare des tambours, clairons et trompettes. Il fut délégué de *L'entraide* de Saint Pierre-sur-Dives en 1946.

**Il est atteint au visage à la suite de tirs de mitrailleuses par des avions alliés** le 7 juillet 1944, au calvaire de Boissey. Puis, le 10 août, il est à nouveau touché en se rendant au secours de blessés avec M. Beauvalet, directeur de l'école, M. Denis, instituteur à Berville et un secouriste de la Croix-Rouge.

Arthur Gustave a reçu la médaille d'argent de la reconnaissance française à titre civil pour bon fonctionnement des services administratifs du 6 juin au 20 août 1944. **Décédé le 17 juin 1950, il est enterré à Saint-Pierre-sur-Dives.**

### Appel à témoignages

La photographie, datée de 1941, montre la cantine d'Occupation installée dans un hangar près de l'abbatiale, sans doute aujourd'hui disparu. **Près d'une cinquantaine d'enfants sont à table ce jour-là sous le regard bienveillant de Monsieur et Madame Gustave.** Des témoins se sont déjà reconnus sur ce cliché : les familles Gallet, Lecuyer, Calbris, Ferrec, Levilain, Leplanquois. Les familles qui se reconnaîtraient et qui auraient des souvenirs à confier sont invitées à apporter leur témoignage afin de mieux connaître cet épisode exemplaire de l'histoire de la ville.



### A SAVOIR !

Depuis mars 2017, l'association Montviette Nature anime un atelier mémoire Usages des plantes à l'Ehpad La Mesnie. A partir de fleurs, légumes, plantes médicinales, vétérinaires apportées, les résidents racontent leurs savoirs et reconstituent les gestes de la vie quotidienne. Leurs témoignages alimentent ensuite les visites guidées au Jardin Conservatoire.

# Dossier Spécial

## MÉRIDIEN ET MÉRIDIENNE...

### Vrai ou faux ?

**La ligne tracée dans l'abbatiale correspond au Méridien de Greenwich. Faux**

Il s'agit d'une méridienne astronomique, ligne tracée au sol, horizontalement, qui sert de calendrier solaire sommaire, Elle indique l'heure de midi mais surtout permet de déterminer les dates des solstices et des équinoxes.

**Le Méridien de Greenwich passe dans l'abbatiale. Faux**

Le Méridien de Greenwich, malgré une croyance fortement ancrée dans les esprits, ne traverse pas la commune de Saint-Pierre-sur-Dives.

**La Méridienne de l'Abbatiale et le Méridien de Greenwich sont deux choses différentes. Vrai**

La Méridienne date de 1776 alors que le choix du Méridien de Greenwich comme méridien de référence, date de 1884.

**Le Méridien de Greenwich est visible. Faux**

Non, c'est un cercle imaginaire qui passe par les deux pôles. Sur son tracé, des panneaux peuvent être implantés pour matérialiser son passage (Vaudeloges).

### La Méridienne de l'église-abbatiale

Les visiteurs de l'église abbatiale manifestent toujours leur surprise en découvrant une ligne creusée dans le pavage et traversant obliquement la nef depuis le bas-côté sud jusqu'à la porte d'escalier menant à l'orgue et aux cloches. En remarquant les différents symboles accompagnant cette ligne, beaucoup posent les questions suivantes : **Est-ce le Méridien de Greenwich qui passe dans l'abbatiale ?** A quoi correspondent les symboles sur et de chaque côté de cette ligne ? Nous allons tenter de répondre à ces questions.

#### La Méridienne :

Cette ligne correspond exactement au midi vrai local et est indépendante de la longitude de l'église par rapport au méridien d'origine<sup>1</sup>.

**La dénomination de méridienne** lui vient du fait que le tracé, quand il est atteint par les rayons du soleil, **annonce le midi vrai local à Saint-Pierre** et indique qu'il s'agit avant tout d'un calendrier solaire.

#### Origine et fonctionnement :

Cette méridienne a été tracée en 1776 d'après les

Une des fenêtres du bas-côté sud est équipée d'une plaque de zinc percée en son centre d'une ouverture appelée "gnomon".

calculs de Maître Edmond Nicolas Deschamps, curé de Notre-Dame-de-Fresnay, à la demande des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur qui résidaient dans l'abbaye.

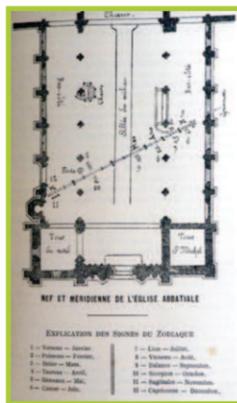
Cette ligne, comme nous le montre le dessin ci-contre, possède la particularité d'être inachevée : l'Abbé Deschamps n'a pas pu faire figurer le solstice d'hiver, la nef avec ses bas-côtés n'étant pas assez large pour que le tracé soit complet.

Pour que la méridienne soit complète, il aurait fallu déplacer ou supprimer la tour d'escalier.

Le fonctionnement de ce calendrier est simple. Une des fenêtres du bas-côté sud est équipée à environ huit mètres du sol d'une plaque de zinc percée en son centre d'une ouverture appelée "gnomon". **Quand le mouvement de rotation terrestre présente cet orifice face au soleil, les rayons entrent dans l'église et indiquent simultanément le midi vrai local et le moment exact de l'année**, grâce aux signes du zodiaque placés de chaque côté.

- Plus le soleil est élevé au-dessus de l'horizon, plus les rayons approchent la verticale, ce qui se produit lors du

<sup>1</sup> Lettre du Directeur de l'Observatoire de Paris au Maire de Saint-Pierre-sur-Dives en date du 28 novembre 1957 (Collection particulière).



# Dossier Spécial

solstice d'été (le 21 ou 22 juin). Cela explique le positionnement des signes des gémeaux et du cancer au plus près du gnomon.



- A partir du 22 juin, le soleil décline et l'obliquité des rayons augmente jusqu'au 21 ou 22 décembre, date du solstice d'hiver, **ce qui justifie la présence des signes du Capricorne et du Verseau à l'extrémité opposée au gnomon.**

Ce calendrier fonctionne par marche descendante des rayons du solstice d'été au solstice d'hiver et par marche ascendante du solstice d'hiver au solstice d'été. Chaque point de la méridienne se trouve ainsi éclairé deux fois dans l'année.

### Méridien de Greenwich Qu'est ce qu'un méridien ?

C'est une ligne imaginaire qui entoure le globe terrestre du Pôle Nord au Pôle Sud et qui est perpendiculaire à l'équateur.

#### Un peu d'Histoire

Jusqu'en 1884, le méridien d'origine était celui de Paris. C'est à l'issue de la conférence internationale du méridien de Washington que le Méridien de Greenwich (où se situe l'Observatoire royal près de Londres) fut adopté comme référence internationale.

#### Un peu de géographie

Par convention, il existe sur Terre 360 méridiens qui déterminent :

- les fuseaux horaires (zone de la surface terrestre qui observe une heure identique).
- la longitude (coordonnée géographique qui permet de déterminer sa position sur le globe - plus précise quand elle est associée à la latitude). La longitude définit le positionnement universel Est/Ouest d'un point. Tous les points de la Terre situés sur un même méridien ont la même longitude et la même heure.

A l'opposé, le 180<sup>ème</sup> ou antéméridien (méridien directement opposé au méridien de Greenwich) traverse l'océan Pacifique et correspond à la ligne de changement de date.

#### Et chez nous ?

Le Méridien de Greenwich traverse la France sur 735 km, son entrée sur le territoire se situe à Villers-

Le Méridien de Greenwich est invisible, c'est un cercle imaginaire qui passe par les deux pôles.

sur-Mer pour sortir du pays dans les Hautes-Pyrénées au niveau du Cirque de Gavarny avant de rejoindre l'Espagne.

Il traverse plusieurs communes du Calvados et particulièrement la commune de Saint-Pierre-en-Auge.

Il entre tout d'abord à Bretteville-sur-Dives, traverse ensuite Lieury, Tôtes, Vaudeloges.



### Amusez-vous grâce à une boussole ou sur votre portable !

Vous pouvez suivre le méridien sur la commune de Saint-Pierre-en-Auge jusqu'aux 2 panneaux de Vaudeloges : sur la RD 102 (route du Bourg Neuf) et sur la RD 39 (Route du Méridien) qui matérialisent son passage.

Sources : - Aristide BISSON, Saint-Pierre-sur-Dives et son abbaye depuis leur origine jusqu'à nos jours, Saint-Pierre-sur-Dives : Imprimerie Eugène Yver, 1895, 412 p.

- Lettres du directeur de l'Observatoire de Paris au Maire de Saint-Pierre-sur-Dives des 28 novembre 1957, 11 mars et 20 mars 1958.

- Saint-Pierre-sur-Dives et ses environs, Saint-Pierre-sur-Dives : Imprimerie Certain, 1955, 71 p.

### LA MÉRIDIENNE

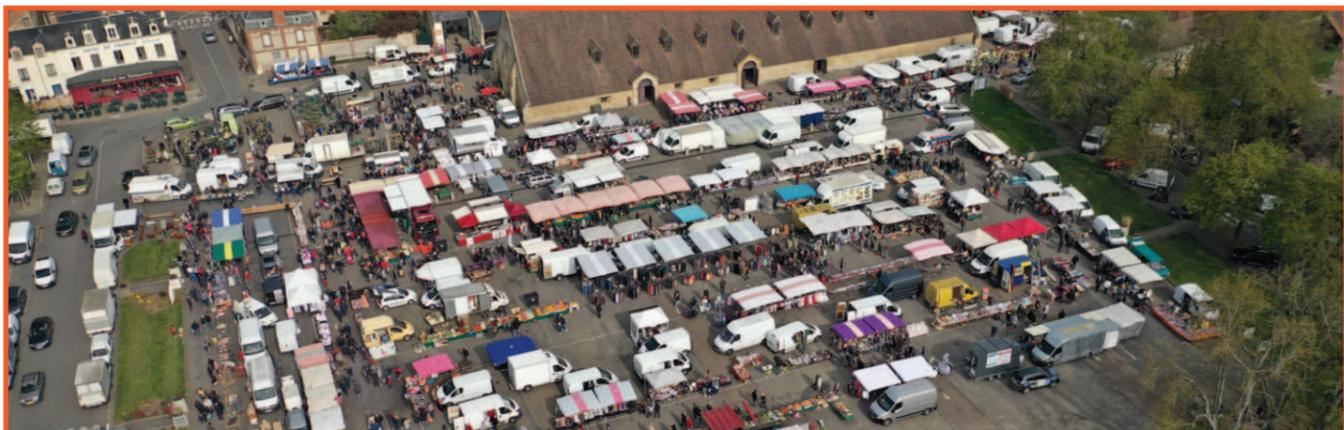
Tout un ensemble de symboles orne cette méridienne et apportent des repères temporels pour l'ensemble de l'année.



# Vie Quotidienne

## LES COULISSES DU MARCHÉ

### Le marché hebdomadaire du lundi matin



Il contribue à la renommée régionale et nationale du territoire et de la commune déléguée de Saint-Pierre-sur-Dives, **sa fréquentation augmente à mesure que les beaux jours s'installent, et surtout lors des vacances scolaires**, son authenticité, la présence d'animaux vivants et de produits de la ferme régaleront petits et grands : il atteste de la tradition commerçante de la ville de Saint-Pierre-sur-Dives depuis des siècles.

Le marché hebdomadaire du lundi matin, autour et sous les halles médiévales, est une ancienne institution : **la place du marché appartenait autrefois à l'abbaye bénédictine** de Saint-Pierre-sur-Dives et les foires et marchés permettaient aux moines d'avoir des revenus réguliers.

Après la seconde guerre mondiale, les couples de fermiers du Pays d'Auge descendaient au marché : madame vendait des produits frais (œufs, beurre, crème) **tandis que monsieur vendait ses animaux et rencontrait les négociants**. Il achetait engrais, paille, fourrage et betteraves fourragères et vendait ses pommes à cidre.

Autrefois "marché aux grains et aux légumes" ou



"marché aux veaux ou aux chevaux", le marché du lundi matin **accueille aujourd'hui plus de 80 commerçants et producteurs locaux** (fruits et légumes, fromages, poissons, viandes, végétaux, volailles, vêtements et fripes...), un chiffre qui fluctue bien sûr selon les saisons. Les "petits paniers", vendeurs de surproduction personnelle et saisonnière, sont installés sur le parvis Ouest des halles.

### La mise en place

Dès six heures du matin, deux agents communaux installent, aux quatre coins de la place, la vingtaine de conteneurs poubelles pour la collecte des déchets, ouvrent les compteurs d'électricité, règlent l'éclairage des halles et nettoient les toilettes publiques. Ils sécurisent les rues du Paon, Carnot et des hallettes en interdisant le stationnement et la circulation des véhicules. Cette mesure est contrôlée par Florian Robert, policier municipal.

Vers 7 h 45, Frédéric Jupont, placier engagé par la commune depuis plus de deux ans, rencontre les premiers commerçants non sédentaires **habitués des lieux et fidèles au rendez-vous**. Lui-même, camelot depuis 30 ans, a travaillé comme commis dès l'âge de 14 ans chez un primeur qui s'installe tous les lundis, rue du marché. "Cela facilite mon approche : je connais les contraintes et exigences des vendeurs".

La nouvelle installation parallèle aux halles propose aux chalands un parcours qui passe devant tous les commerçants.

Du 1<sup>er</sup> avril au 15 septembre, l'attribution des emplacements restés libres se fait à partir de 8 heures. **Il veille à respecter, autant que possible, les demandes de chacun et à éviter les concurrences de produits** sur la même allée. Chaque trimestre, Frédéric Jupont perçoit les droits de place des abonnés et, à chaque marché, ceux des non abonnés. Après encaissement et comptes en mairie, il se rend à la perception de Livarot.

### Une configuration optimisée

En février dernier, sur proposition du maire de Saint-Pierre-en-Auge, qui le fréquente régulièrement, et après avoir recueilli l'avis de la commission du marché, Frédéric Jupont a revu l'organisation des emplacements, notamment sur la place principale. **La nouvelle installation parallèle aux halles** propose aux chalands un parcours qui passe devant tous les commerçants.

Le 18 mars, le maire et les membres de la commission du marché, dont Nelly Delamare, présidente du Syndicat des marchés de France pour la section de l'Orne et du Calvados, ont convié les commerçants à la salle des fêtes pour recueillir leurs avis. Après quelques réticences et quelques habitudes bousculées, vendeurs et acheteurs sont désormais très satisfaits par cette nouvelle configuration.

### Nettoyage

A partir de 13 heures (12 h 30 l'hiver), les commerçants quittent leur emplacement. Au fur et à mesure

de leur départ, les bennes à ordures (déchets ménagers et tri sélectif pour les cartons), de l'agglomération Lisieux Normandie, commencent leur ballet.

**Deux agents communaux aident leurs collègues tandis que d'autres employés municipaux ramassent tout ce qui ne peut pas l'être par la balayeuse** : feuilles de journaux, sacs en plastique ou en papier, mégots de cigarettes etc. qui souillent les halles ou les espaces verts attenants. La vingtaine de conteurs, rassemblée sur le parking, rue de la Halle au beurre, est nettoyée. La mission dure parfois jusqu'à 16 heures.

Anecdotes : un marchand a, un jour de marché, oublié des perruches. "Je les ai vues voler pendant plusieurs jours autour de la place", confie un agent communal. Quant à la rue du Paon, elle tient son nom d'une circonstance originale. Un jour de foire, au 19<sup>e</sup> siècle, **un magnifique paon s'échappa d'une ménagerie. On fit une battue dans cette ruelle pour rattraper l'oiseau qui y laissa des plumes**. C'est un peintre, habitant la rue, qui eut l'idée d'inscrire sur les murs "rue du Paon".



## LA FÊTE DU SPORT

### et journée olympique : Dimanche 23 juin, de 8 h à 17 h

Venez nombreux participer à la Fête du sport, organisée par la commune en partenariat avec les sections de l'Union Sportive Pétruvienne (USP), Festi-en-Auge et la Maison des Associations du Pays de Saint-Pierre !



Le matin : autour et dans le nouveau gymnase **qui sera baptisé à l'occasion "Gymnase de l'Épinay"**, en référence au quartier dans lequel il a été implanté, seront proposées des animations : trottinette et roller à destination des 6-14 ans, animations handisport, deux randonnées pédestres (6 et 10 km), mini-descente en canoë-kayak.

Enfin, le skate-park sera officiellement inauguré et ouvert à tous ! Des riders expérimentés l'animeront pendant que **l'artiste Oré, le graffeur au Quetzalcóatl, dessinera sur le gymnase**.

Restauration possible sur place.

L'après-midi : rencontres autour des "3 ballons" (hand ball, volley-ball et football) ouvert à tous pour les plus de 15 ans.

Démonstrations d'aïkido, boxe et twirling-bâton...

### PRATIQUE !

FÊTE DU SPORT ET JOURNÉE OLYMPIQUE  
DIMANCHE 23 JUIN DE 8 H À 17 H

Randonnées pédestres et cyclistes, démonstrations et initiations à différents sports, Cécifoot, etc

## Zoom sur...

### LES SAVONS D'ORÉLY



#### Les savons : une passion devenue un métier pour Aurélie

La saponification est une réaction chimique obtenue par le mélange d'un corps gras (huiles et beurres) d'origine végétale avec un alcali permettant la fabrication des savons. Dans le cadre de la saponification à froid, les corps gras sont mélangés avec une solution de soude sans cuisson. **La phase de saponification est simplement accélérée par agitation du mélange pendant plusieurs minutes.** Dans cette méthode de fabrication, les corps gras sont généralement en excès, générant ainsi des savons dits "surgras". La soude disparaît complètement à la fin de la réaction de saponification, et la glycérine créée est quant à elle conservée pour un savon encore plus doux.

#### La rencontre...

Son coup de cœur pour la matière a eu lieu en 2004 alors qu'elle résidait sur l'île de La Réunion. Une passion pour les savons est née ensuite. **Aurélie Vernaudon décide d'en faire un métier, ils ne sont alors qu'une poignée de savonniers en France.** Après un début d'activité sur Caen, elle s'installe à Vaudeloges, commune déléguée de Saint-Pierre-en-Auge, il y a 10 ans. Autodidacte, elle crée ses premiers savons dans sa cuisine puis dans son arrière-cuisine. L'activité ayant du succès, elle monte un atelier de 80 m<sup>2</sup> en éco-construction, à côté de sa maison. Il est inauguré en 2014.

#### Quelles sont les étapes de fabrication d'un savon ?

Pour commencer, Aurélie crée chacune de ses recettes et sélectionne ses matières premières. Chaque recette est validée par le toxicologue. **Ensuite elle mélange ses huiles végétales avec la lessive de soude et y ajoute des huiles essentielles pour le parfum et des herbes, des épices ou et des argiles pour la couleur.** 24 h après le mélange, le savon va durcir et va pouvoir être découpé avec un fil à beurre avant de le stocker dans une "pièce de cure" où il sèche pendant 4 à 6 semaines.

#### Des matières premières naturelles, bio et originaires de Normandie

L'huile de colza, les laits de chèvre, de brebis ou de vache, le miel, la spiruline sont fournis par des producteurs du Calvados ou des autres départements normands et issus de l'agriculture biologique. **"Je souhaite valoriser leur travail et leur savoir-faire.** Depuis le début de mon activité, j'ai remarqué un retour vers le local et les produits naturels. Les clients qui essaient mes savons constatent un réel bienfait

**Le territoire me soutient dans un projet d'installation dans la zone d'activité de Saint-Pierre-sur-Dives. Avec le projet de construction d'un local de 240 m<sup>2</sup>...**

pour leur peau, notamment quand ils souffrent d'eczéma ou de psoriasis".

#### Un projet d'extension de son activité

L'activité d'Aurélie est encore en progression : en 2018, son chiffre d'affaires a connu une augmentation de 30 % ; elle a fabriqué 3,7 tonnes de savons. Après plus de 10 ans d'activité, elle est devenue Maître-artisan. Sa gamme est aujourd'hui référencée dans les magasins d'une plate-forme de Bio sur le grand Ouest de la France. "Le territoire me soutient dans un projet d'ins-



#### PRENEZ DATE !

# Prenez date !

## EXPOS, ANIMATIONS, CONCERTS ...

#### JUIN

**Du 23 Juin au 29 Septembre - Montpinçon-L'Oudon - Exposition "Auprès de mon arbre"** - Foyer Rural du Billot - Ouverture du vendredi, samedi, dimanche de 14 h 30 à 18 h 30 - Tél. 02 31 20 62 72 ou j.maneuvrier@gmail.com.

**Samedi 29 - Concert Groove** - Halle - 16 h - Ecole de musique Agglo Lisieux Normandie.

**Samedi 29 - Fête au Jardin** - Jardin Conservatoire - De 10 h à 17 h - Tél. 02 31 20 41 84.

#### JUILLET

**Dimanche 7 - Orchestre Régional de Normandie - Klezmer "Voyage à travers le monde"** - 18 h 00 - Auditorium.

**Samedi 13 - Feu d'artifice et bal populaire** - Halle médiévale et Complexe sportif.

**Mercredi 24 - Promenades Musicales** - Récital d'accordéon Richard Galliano - Abbatale - Tél. 02 31 31 06 00 - <http://www.pays-auge-culture.org>.

**Samedi 27 & Dimanche 28 - Normandy Steam Factory** - Marché d'artisanat et animations - Halle médiévale - [normandysteamfactory@gmail.com](mailto:normandysteamfactory@gmail.com) - [www.dkcreationscuisirs@orange.fr](http://www.dkcreationscuisirs@orange.fr).

**Lundi 29 & Mardi 30 - 4<sup>e</sup> Edition du Festival de Théâtre Professionnel, la Ben Compagnie** - Sur le marché et à l'Espace St Benoît.

#### AOUT

**Dimanche 04 - Le Billot-L'Oudon - Forum des Savoir-faire et des Traditions populaires** - Le Billot - Tél. 02 31 20 62 72 ou j.maneuvrier@gmail.com.

**Dimanche 11 - Braderie - Vide-grenier de l'UCIA** - Rues de la ville - De 6 h à 18 h - Réservations : 02 31 40 83 20 - 07 82 03 10 16 - [ucia14170@gmail.com](mailto:ucia14170@gmail.com).

**Dimanche 18 - Hiéville - Porte ouverte - Marché du Terroir** - Animations diverses - Au Paradis des Ânes du Pays d'Auge.

**Du Samedi 17 au Lundi 19 - Courses Hippiques de Trot**

tallation dans la zone d'activité de Saint-Pierre-sur-Dives. Avec le projet de construction d'un local de 240 m<sup>2</sup>, cela me permettra d'avoir un espace de travail plus performant en développant un outil de découpe et en gagnant en espace de stockage tout en facilitant l'accès à la boutique avec des horaires d'ouverture plus flexibles et de développer les visites. Je gagnerai également en confort de travail".

#### PRATIQUE !

**LES SAVONS D'ORELY - 1058, route de Marie Jolie - Vaudeloges - 14170 Saint-Pierre-en-Auge.**

**Tél : 06 78 34 14 73 - [contact@savons-orely.net](mailto:contact@savons-orely.net)**

**Site Internet : [www.savons-orely.net](http://www.savons-orely.net)**

**Prochain atelier de saponification : le 14 septembre.**

# Retour sur...

## LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS



**Les Carnavals des écoles...** se sont déroulés les 22 février & 2 avril dernier, pour la plus grande joie des enfants.



**Saint-Pierre en Fanfare...** les 11 & 12 mai dernier, le festival des fanfares a réuni un public enthousiaste. Rendez-vous est pris dans deux ans !



**La Foire de Printemps...** Les 9 & 10 mars dernier, nombreux stands, le défilé de tracteurs et les concours de bovins organisés par le Comice Agricole.



**Pierres en Lumières...** Le samedi 18 mai dernier, un concert des classes de violon et clarinette puis un circuit commenté des églises de Berville et Mittois.

# Tribune des Elus

## PAROLE AU MAIRE ET SES ADJOINTS

**La création des fondations de la commune nouvelle : une tâche délicate que nous avons relevée !**

**Nous l'avons fait :**

- La réorganisation des services municipaux : la stricte application du règlement du temps de travail (1 607 heures) ; la professionnalisation des équipes et des méthodes de travail ; le développement des interventions en régie, pour un coût moindre qu'en prestations extérieures, sur l'ensemble du territoire, attendu et salué par les élus et les habitants des communes déléguées ;
- La mutualisation des moyens et la mise en place d'une politique d'achats visant à dégager des économies ; une gestion financière stricte pour réduire l'endettement et maintenir des capacités pour investir ;
- La rationalisation des sites scolaires afin de préserver et améliorer les conditions de scolarisation des élèves et leurs chances de réussite ;
- Une intervention volontariste sur les équipements pédagogiques : classes numériques à la rentrée 2019, restructuration de l'école d'Ammeville pour la rentrée 2020, installation d'un chauffage moins énergivore au Pot d'Etain ; développement des activités à destination de la jeunesse avec notamment le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ;

- La création d'une véritable Maison de services au public, dans les bâtiments conventuels en cours d'achèvement, et totalement prise en charge par l'Agglomération Lisieux Normandie ;
- La réponse aux demandes croissantes, et légitimes, des habitants de l'ensemble du territoire, sans moyens supplémentaires, dans un contexte financier communal fragile.

**Des fondations saines pour bâtir demain.**

- Dans cette perspective, plusieurs pierres sont déjà posées :
- Une étude visant à la revitalisation du centre-bourg ;
  - Le démarrage des études sur la réhabilitation de la dernière phase des bâtiments conventuels pour y transférer le cinéma ;
  - L'acquisition de l'ancien Lidl par l'Etablissement public foncier de Normandie (EPFN) pour le compte de la commune pendant 5 ans. Le financement est intégralement assuré par l'EPFN pendant cette durée.
- Toutes ces actions sont engagées pour développer l'attractivité du territoire de Saint-Pierre-en-Auge et le bien-être de ses habitants.

*Le Maire et ses Adjointes*

## PAROLE A L'OPPOSITION

**Vente à la Hussarde \***

Quelle surprise pour la population, et pour nous, conseillers municipaux, de voir fleurir les panneaux « à vendre », sur les ex gendarmeries de Saint Pierre sur Dives. Que répondre aux habitants qui nous interrogeaient, alors que nous n'étions au courant de rien ? Certes, la commune a un besoin urgent d'argent frais, mais de là à donner un mandat de vente sans en référer au conseil municipal, c'est non seulement mépriser les conseillers, tenus pour quantité négligeable, mais c'est surtout illégal.

Elus de l'opposition municipale, nous avons donc écrit au Maire le 8 novembre 2018 pour lui signifier notre surprise et lui demander de respecter les procédures réglementaires. Pas de réponse.

Un bien communal ne peut être vendu qu'en respectant quelques règles : le conseil doit en discuter les modalités, les conditions, le prix, et choisir le mandataire.

Or à Saint Pierre en Auge, le même soir, nous avons tout enchaîné, la décision de vendre, le recours à un mandataire déjà trouvé, le prix de vente et la vente elle-même à un acquéreur qui s'était déjà fait connaître avant même la tenue du conseil !

Que dire du prix de vente de 406.000€ pour un bâtiment comprenant 8 logements et 6 garages, sur une

surface de 962 m<sup>2</sup>, avec un grand jardin privatif et du parking ?

La commune percevait un loyer annuel de 55.000 €. Une réflexion sur l'opportunité de vendre ou de louer aurait dû être menée. Trop tard, l'acquéreur potentiel était déjà trouvé !!

Pour forcer la décision du Conseil, le maire a annoncé l'obligation de nombreux travaux mais aujourd'hui, force est de constater que le bien est loué en l'état.

La mise en place d'une commission qui examinerait l'ensemble des biens communaux devient plus qu'urgente. Nous ne voulons plus de cette gestion brutale, dans l'urgence, sans concertation.

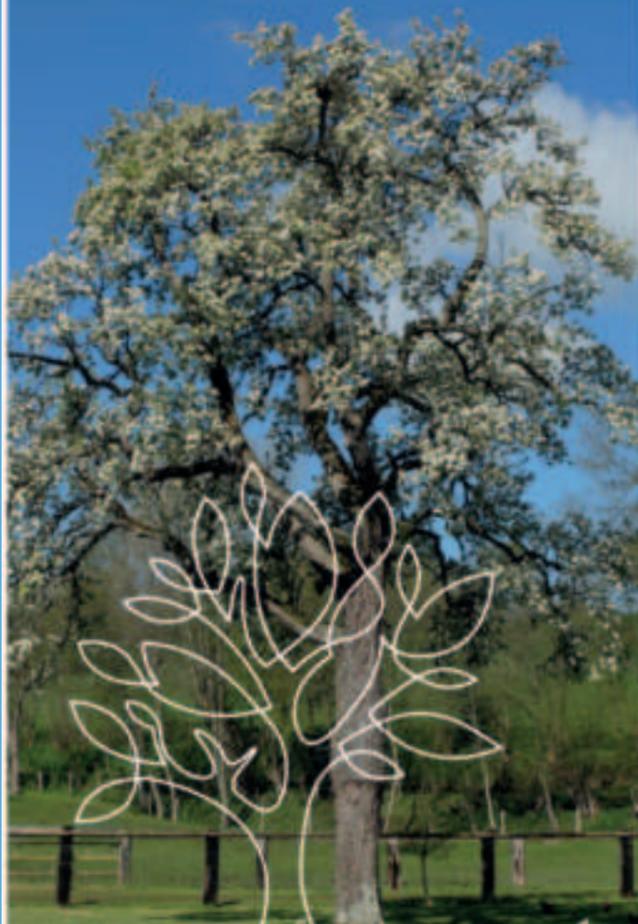
Dernièrement, la commune a vendu un logement communal à Bretteville sur Dives. Cette fois le Conseil Communal a bien été consulté, c'est une avancée. Mais pourquoi la gestion de cette affaire n'a-t-elle été confiée qu'à un seul mandataire, aurait-il l'exclusivité des ventes sur notre commune ?

Alors pourquoi, toujours sur ce même logement, n'y a-t-il jamais eu de panneau à vendre pour informer d'éventuels acheteurs ?

A chacun de se faire sa propre opinion.

*Ferrand Brigitte, Monroty Gérard, Pralus Sylviane  
Hussarde : brutalement, sans ménagement*

- EXPOSITION FOYER RURAL LE BILLOT -  
23 JUIN AU 29 SEPTEMBRE 2019



*auprès de mon arbre*  
L'ARBRE DANS TOUS SES ÉTATS

FOYER RURAL LE BILLOT

«Histoires et traditions populaires»  
L'Dudon 14170 Saint-Pierre-en-Auge  
RD39 entre Livarot et Saint-Pierre/Dives



**EXPOSITION «AUPRÈS DE MON ARBRE»**

23 juin au 29 septembre 2019

Vendredis, samedis, dimanches et jours fériés de 14h30 à 18h30

Tous les jours sur rendez-vous pour les groupes

Adultes 3,50€ / Enfants (6 à 14 ans) 1,50€

Groupes 2€ par personne

**FORUM DES SAVOIR-FAIRE**

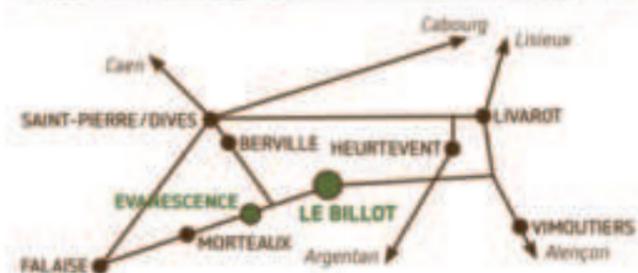
4 août 2019

Marché local

**RECONSTITUTION**

**D'UNE ÉCOLE RURALE D'AUTREFOIS**

exposition permanente



**FOYER RURAL LE BILLOT**

L'Dudon 14170 Saint-Pierre-en-Auge  
T. 02 31 20 62 72 / j.maneuvrier@gmail.com  
[www.lebillot.org](http://www.lebillot.org)

Photographies : G. Billot - Illustrations : Adèle Sicot - Juin 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique

**Urgences/Santé**

Samu.....	15
Pompiers.....	18
Police/Gendarmerie.....	17
SOS Médecins.....	36 24
Pharmacie de Garde.....	32 37
Appel d'Urgence Européen.....	112

**Contacts Utiles**

Mairie de Saint-Pierre-en-Auge.....	02 31 20 73 28
Services Techniques.....	02 31 20 86 46
Pôle social et scolaire.....	02 31 20 47 20
Point Info 14.....	02 31 20 47 21

**Saint-Pierre-en-Auge**  
*la Commune et vous*

- **Directeur de la publication :** Jacky Marie
- **Comité de Rédaction :** Véronique Maymaud, Françoise François, Elisabeth Lachaume, Christiane Dorléans, Maïté Fardel, Véronique Daniel
- **Conception graphique et mise en page :** Véronique Daniel
- **Photos :** Freepick, Mairie de Saint-Pierre-en-Auge
- **Impression :** Imp. DAUPHIN - Caen
- **Nombre d'exemplaires :** 4 500